

# Agreste Basse-

# Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

recensement  
agricole  
2010

## *L'apiculture en Basse-Normandie, le plus souvent une activité d'appoint*

*L'apiculture est peu développée en Basse-Normandie. La région se caractérise par des exploitations pratiquant l'apiculture de petite taille (29 ruches en moyenne) et de faible rendement (16 kg de miel produit par ruche en moyenne). De fait, l'activité apicole n'est le plus souvent qu'une production d'appoint : trois exploitations sur cinq ont moins de 10 ruches.*

### **Des exploitations apicoles encore plus petites qu'en 2000**

Au recensement agricole de 2010, 237 exploitations bas-normandes possèdent 6 933 ruches et produisent près de 110 tonnes de miel. C'est peu : la production de miel en Basse-Normandie représente moins de 1 % de la production nationale. Les exploitations bas-normandes prati-

quant l'apiculture sont de petite taille (29 ruches en moyenne contre 66 au niveau national) et le rendement de miel produit par une ruche est faible (16 kg en moyenne contre 19 kg au niveau national).

Chacun des trois départements de la région abrite à peu près un tiers des ruches mais la Manche concentre à elle seule les trois-cinquièmes des exploi-

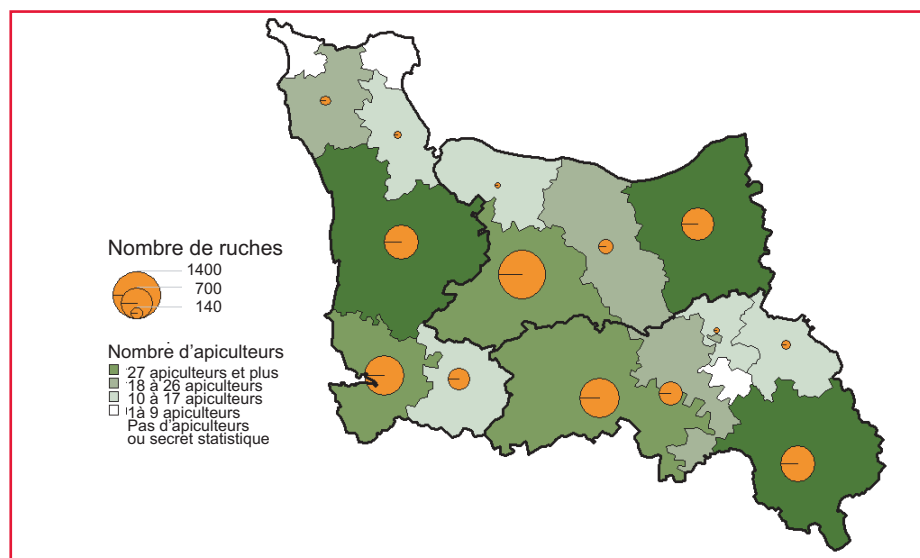
tations. Au sein de ce département, les régions agricoles où l'apiculture apparaît la plus développée sont le Bocage et l'Avranchin. Le Bocage se révèle être une région apicole dans les deux autres départements aussi. À l'est de la région, le Pays d'Auge dans le Calvados et le Perche dans l'Orne se distinguent par un nombre relativement élevé de ruches aussi bien que d'apiculteurs.

### **L'activité apicole en Basse-Normandie**

Département	Nombre d'exploitations	Nombre de ruches	Miel produit en kg	Nombre de ruches par exploitation	Miel produit par exploitation	Miel produit par ruche
Calvados	69	2 262	29 649	33	430	13
Manche	94	2 313	36 039	25	383	16
Orne	74	2 358	43 917	32	593	19
<b>Basse-Normandie</b>	<b>237</b>	<b>6 933</b>	<b>109 605</b>	<b>29</b>	<b>462</b>	<b>16</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>12 066</b>	<b>799 845</b>	<b>14 813 795</b>	<b>66</b>	<b>1 228</b>	<b>19</b>

Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensement agricole de 2010

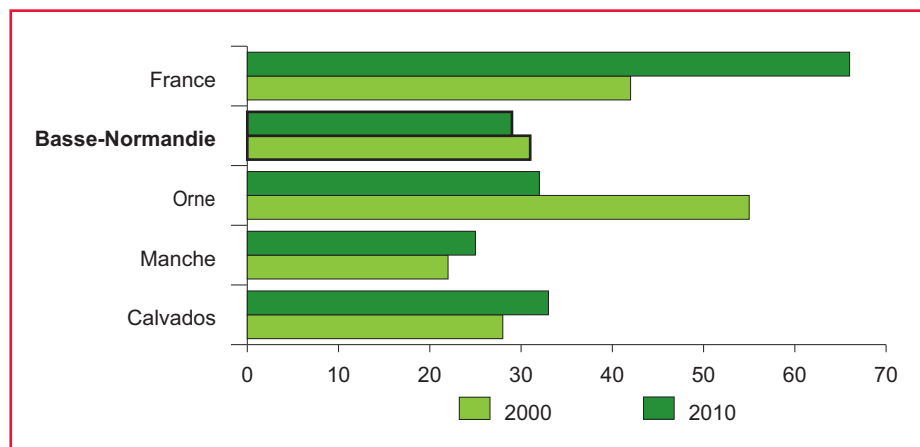
## Présence de l'apiculture en Basse-Normandie Petites régions agricoles



Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensement agricole de 2010

Par rapport à 2000, la baisse du nombre d'exploitations pratiquant l'apiculture (– 28 %) est moins soutenue que la diminution du nombre de ruches

### Nombre moyen de ruches par exploitation



Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensements agricoles de 2000 et 2010

### Trois exploitations sur cinq ont moins de dix ruches

Classe d'effectif	Nombre d'exploitations	Nombre de ruches	Miel produit en kg	Nombre de ruches par exploitation	Miel produit par exploitation	Miel produit par ruche
1 à 9 ruches	145	504	5 302	3	37	11
10 à 19 ruches	42	477	5 153	11	123	11
20 à 49 ruches	19	571	7 470	30	393	13
50 à 99 ruches	11	744	11 080	68	1 007	15
100 à 199 ruches	7	977	18 050	140	2 579	18
200 ruches et plus	13	3 560	62 550	274	4 812	18
<b>Basse-Normandie</b>	<b>237</b>	<b>6 933</b>	<b>109 605</b>	<b>29</b>	<b>462</b>	<b>16</b>

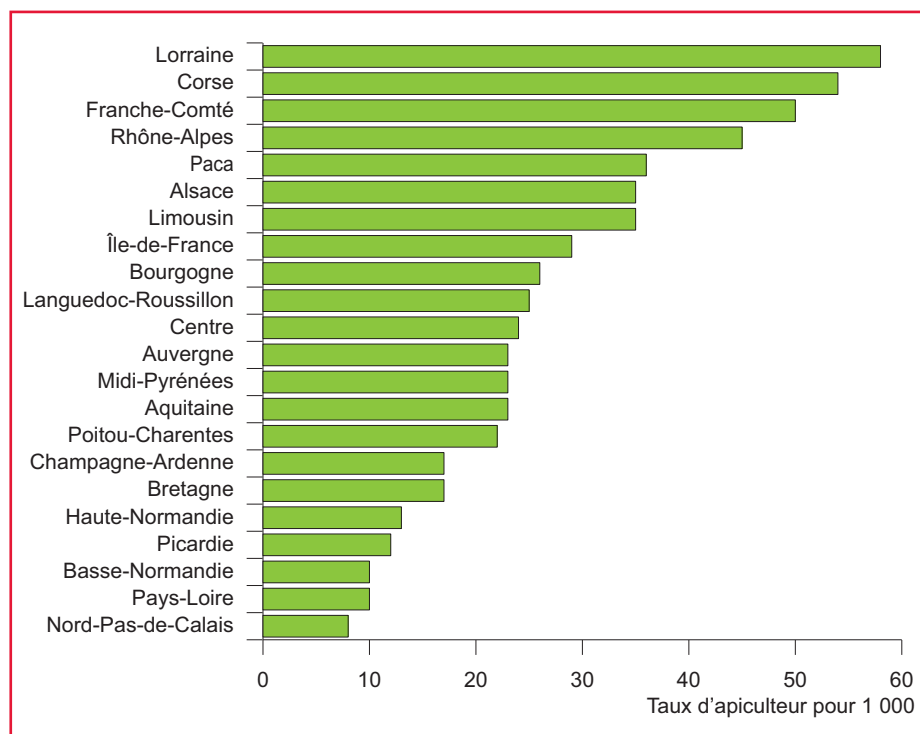
Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensement agricole de 2010

(– 33 %). Conséquence, le nombre moyen de ruches en production par exploitation diminue légèrement, passant de 31 à 29 en dix ans, et contrastant fortement avec la tendance observée au niveau national. Sur la même période, les exploitations apicoles de France métropolitaine se sont en effet agrandies de 42 ruches en moyenne en 2000 à 66 ruches en 2010. De ce point de vue, le département de l'Orne est vraiment atypique, avec une légère augmentation de ruchers et une forte diminution de ruches.

### L'apiculture n'est souvent qu'une production d'appoint

La majorité de l'activité apicole se concentre sur un nombre limité d'exploitations : 57 % de la production de miel est fournie par 5 % des exploitations qui pratiquent l'apiculture, celles qui ont 200 ruches ou plus. Pour la plupart des exploitations, l'apiculture n'est qu'une production d'appoint : 6 exploitations sur dix ont moins de 10 ruches (seuil minimal pour entrer dans le périmètre du recensement agricole en absence d'une autre activité agricole) et ne fournissent que le vingtième de la quantité totale de miel produite en Basse-Normandie.

## Présence d'exploitations pratiquant l'apiculture selon la région



Source : Agreste - DRAAF de Basse-Normandie - Recensement agricole de 2010

## Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- elle a une activité agricole,
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production...),
- elle est soumise à une gestion courante indépendante.

L'activité apicole mesurée par le recensement agricole 2010 entre dans ce cadre à deux titres :

- soit l'exploitation remplit les conditions ci-dessus pour une ou plusieurs activités agricoles autre que l'apiculture,
- soit l'apiculteur possède au moins 10 ruches en production et devient alors une exploitation au sens de la statistique agricole.

Le rendement de miel produit par une ruche est fortement lié à la taille du rucher de l'exploitation. Globalement cette rentabilité augmente avec le nombre de ruches de l'exploitation et reflète l'investissement de l'exploitation sur cette activité ainsi que le niveau de professionnalisation atteint par l'apiculteur. En dessous de 50 ruches, la quantité moyenne de miel

produite par ruche n'excède pas 13 kg, quand elle atteint 18 kg au-dessus de 100 ruches.

### Une activité peu développée en Basse-Normandie

Avec 237 exploitations pratiquant l'apiculture, la Basse-Normandie n'arrive qu'au 17<sup>e</sup> rang des régions françaises.

La proportion d'exploitations agricoles ayant au moins une ruche n'est que de 10 pour 1 000, alors qu'elle atteint 25 pour 1 000 au niveau national. Si l'on considère la production de miel, la région n'arrive qu'au 20<sup>e</sup> rang, soulignant le faible niveau de professionnalisation des apiculteurs bas-normands.



## Agreste Basse-Normandie

n° 60 - mars 2013 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE

Rédacteur : Claude BONJOU

Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP Beauvais

Impression : SSP Toulouse

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

## Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2013

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION  
STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

6 boulevard du Général Vanier - CS 95181  
14070 CAEN CEDEX 5

Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00